



Alexis Assurances

La Passion du Service

1 RUE LOUIS JUTTET- 69410 LYON/CHAMPAGNE AU MONT D'OR
TEL : 04.78.42.68.46 - FAX: 04.78.37.53.72

MAIL: INFO@ALEXIS-ASSURANCES.COM SITE [HTTP://WWW.ALEXIS-ASSURANCES.COM](http://WWW.ALEXIS-ASSURANCES.COM)



Rencontres France Hydro Electricité 7 & 8 Octobre 2020 PALAIS BEAUMONT DE PAU

Après un sinistre, construire un dossier d'indemnisation avec l'Expert de l'Assureur

Après un sinistre, il est urgent de prendre des **mesures conservatoires** et de **construire un dossier d'indemnisation à présenter à l'Expert de la Compagnie d'Assurances est un travail de check list, tant pour les dommages matériels que pour les Pertes de Recettes**

Les mesures conservatoires

- la 1^{ère} des mesures conservatoires est indépendante de tout sinistre puisqu'il s'agit de conserver **une vue assez précise de l'existant sans attendre un sinistre**, par au minimum un reportage préalable photo ou vidéo, ou mieux, par une expertise préalable par un expert indépendant (voir à ce sujet notre présentation de juin 2019 avec DANTARD Expertises)
- Toutes les mesures qui permettront de conserver une vision des faits avant que d'éventuelles mesures de sécurisation viennent modifier la scène du sinistre: reportage photo ou vidéo; prise de coordonnées d'éventuels témoins; constat d'huissier...

Check liste pour construire un dossier d'indemnisation avec l'Expert de l'Assureur (suite)

Cette check list de documents à réunir est la suivante:

Aspects contractuels :

- Factures de l'installateur, du matériel sinistré
- Contrat et factures d'entretien et de maintenance
- Titre(s) de propriété
- Contrat de rachat électrique
- Factures de production d'électricité (sur 3 à 5 ans)
- Echanges de mails avec l'entreprise responsable du sinistre si tel semble être e cas

Aspects techniques :

- Schémas unifilaires électriques
- Plan d'implantation des matériels
- **Photographies avant sinistre** (faire et conserver un reportage photo de votre centrale...) de la centrale d'origine et après tous travaux significatifs.

- ⇒ **Si la cause du sinistre semble être la même que celle enregistrée sur d'autres sinistres similaires, nous pourrons initier, avec l'Expert de la Compagnie, un recours collectif (# type Class Action) en présence d'un sinistre sériel** lié par exemple à du matériel défectueux (au hasard, des incendies de composants électriques sur plusieurs centrales...);
- ⇒ L'expert déclenchera alors par exemple une expertise en détermination d'origine d'incendie : voici à ce titre la présentation de Messieurs **Christophe GREPILLOUX** et **Eric AYTER** du **Cabinet SEDGWIK**, experts

Exemple d'un incendie dans une centrale hydroélectrique

Dans ce dossier l'incendie a tout détruit, seuls restent des vestiges métalliques et d'ordre électrique.



Nous avons besoin de tout élément pouvant aider à la reconstitution de l'installation électrique sinistrée : schéma électrique, plan d'implantation, photographie avant sinistre et les circonstances du sinistre.

Exemple d'un incendie dans une centrale hydroélectrique

Nous réalisons un constat sur l'environnement et nous procédons au repérage des vestiges électriques afin de les prélever.



Nous privilégions tout d'abord les vestiges présentant :

- des déformations mécaniques
- une zone avec fusion métallique
- des éléments étrangers

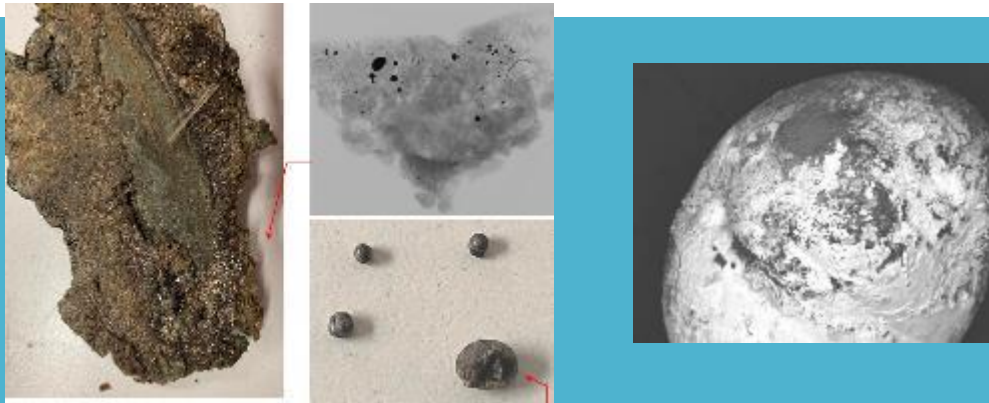
Exemple d'un incendie dans une centrale hydroélectrique

Ensuite nous prenons en charge les vestiges épars présents dans les zones de prélèvement avec tri après tamisage des cendres.

Dans certains cas il est possible d'utiliser des tamis mécaniques.

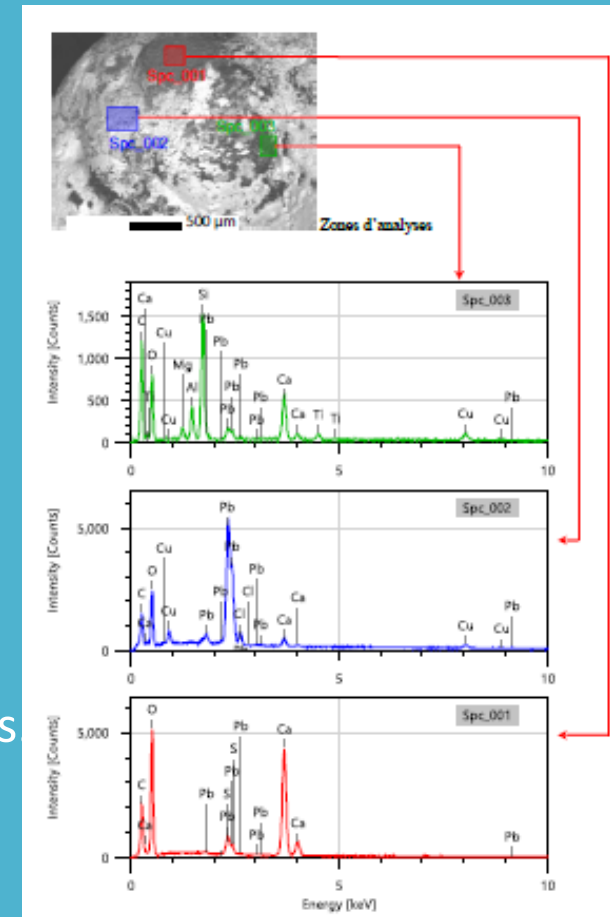


Exemple d'un incendie dans une centrale hydroélectrique



Les vestiges prélevés sont ensuite analysés en laboratoire :

- Examen par radiographie aux rayons X.
- Examen sous fort agrandissement au microscope numérique 3D des singularités : raccordements, pastilles de contact, conducteurs, bornes, borniers
- Examen au microscope électronique à balayage (MEB), des points encore singuliers à l'issue de l'étape précédente.



ALEXIS ASSURANCES

La Passion du Service

32 ans d'expérience en assurances des Energies Renouvelables

Nous considérons que notre métier et notre engagement dans les ENR consiste à :
=> Sécuriser et optimiser le transfert des risques des créateurs,
développeurs, constructeurs, investisseurs & financeurs vers les Assureurs,
=> pour favoriser et fluidifier le financement, et donc le développement, des
Energies Renouvelables



Une équipe pluridisciplinaire à votre service pour l'optimisation de vos budgets assurances

Nos coordonnées : <http://www.alexis-assurances.com>, 1 rue Louis JUTTET, 69410 LYON/CHAMPAGNE au MONT D'OR ☎04.78.42.68.46

Vos contacts : Pascal.alexis@alexis-assurances.com Carole.benoliel@alexis-assurances.com
nicolas.tourneur@alexis-assurances.com nicolas.carminati@alexis-assurances.com